

GENEVOIS FRANÇAIS

Pôle
métropolitain



15 avenue Emile Zola
74100 Annemasse
04 50 04 54 05
genevoisfrancais.org

Actualité du Comité syndical

21 février 2020

SOMMAIRE



Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il comprend 43 délégués titulaires, répartis selon le nombre d'habitants des 8 intercommunalités membres.

5

GRAND GENÈVE

Actualité du GLCT Grand Genève

Les chaînes de la Radio Télévision Suisse feront leur retour avant le 31 mars dans le Grand Genève

Programme d'actions coordonné pour la transition écologique

Festival Léman Express (F-Lex)

7

CONSEIL CONSULTATIF MÉTROPOLITAIN

Réflexion pour un nouveau fonctionnement

8

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat 2020 avec InnoVales

Convention de financement et de partenariat avec l'association Outdoor sport Valley

Partenariat avec AURA 4.0

11

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Pôle métropolitain, membre fondateur de la fondation partenariale Abrisante de l'Université Savoie Mont-Blanc

12

MOBILITÉ

Projet INTERREG LEMCOV : partenaire de l'opération

Attribution du marché Plans de Mobilité

Promotion du covoiturage

14

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mise à disposition du SIG : renouvellement partenariat

Mise à disposition des données avec le SM3A

Point sur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

31 janvier 2020

Le Pôle métropolitain et les Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc s'associent pour déployer le covoiturage

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6628664733706797057>

À retrouver page 13

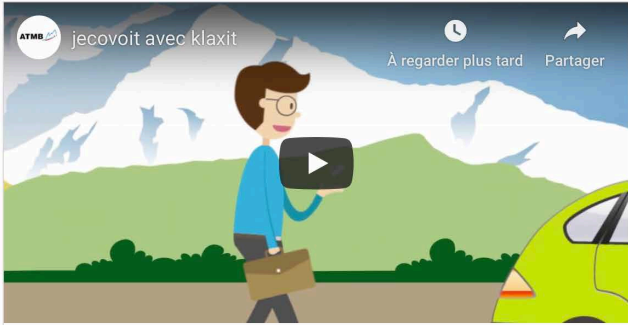
Pôle métropolitain du Genevois français
1,180 followers
1 mois · Modifié

[Covoiturage 🚗+] **ATMB - Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc** et le Pôle métropolitain du Genevois français s'associent pour déployer la nouvelle offre "JE COVOIT" : financer les trajets des covoitureurs et rétribuer les conducteurs, jusqu'à 4000 trajets effectués partout dans le Genevois français !

✓ Objectif : continuer à inciter les habitants du territoire à covoiturer afin de diminuer le nombre de véhicules sur les routes et autoroutes, notamment dans le cadre des trajets domicile-travail ! 📍

🚗 Conducteurs, effectuez jusqu'à 30km par semaine, via l'autoroute ou le réseau secondaire, et percevez jusqu'à 48€/mois !
👤 Passagers, les trajets sont gratuits pour vous !

👉 Pour profiter de la solution, il vous suffit de certifier les trajets en vous inscrivant sur l'application **Klaxit** !



jecovoit avec klaxit
<https://www.youtube.com/>

40 1 commentaire

13 février 2020

Plus de 1000 lycéens présents au Forum des formations supérieures Grand Forma

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6633749803295744001>

À retrouver page 11

Pôle métropolitain du Genevois français
1,180 followers
3 sem. · Modifié


[ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 🎓]

Plus de 1000 lycéens présents ce jeudi 13 février au Forum des formations supérieures à Annemasse, seconde édition sous l'intitulé « **GRAND FORMA** ».

Une édition 2020 qui aura été marquée par l'intégration de 2 nouveaux organismes au sein de Grand Forma :

- + l'Institut de formation en soins l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) 🏥
- + l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes 🧀 **ENILV**.

📱 Grand Forma référence désormais plus de 80 formations au sein de 7 pôles territoriaux, à retrouver sur le nouveau site www.grandforma.fr.
#grandforma #genevoisfrancais



30

14 février 2020

2 start-up du Grand Genève récompensées lors des Assises européennes de la transition énergétique

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6634121116501712896>

Grand Genève
2,011 followers
3 sem. · Modifié

[INNOVATION 💡] 2 start-up du Grand Genève ont été récompensées lors des Assises européennes de la transition énergétique ! Parmi les 4 lauréats du concours de « pitches », 2 sont originaires de notre territoire :

🏆 **Alternativ Energies**, qui élabore les produits **Insolight**, permettant la production d'électricité solaire à très haut rendement et nécessitant 200 fois moins de matière réceptive que les panneaux photovoltaïques classiques. ☀️
www.alternativ-energies.fr / www.insolight.ch

🏆 **BOBOIS ENERGIE**, qui développe une innovation permettant d'accélérer le séchage des bois bûches par un procédé de récupération de la chaleur thermique issue de panneaux photovoltaïques. 🔥
www.boboisenergie.fr

Elles ont réussi à convaincre le jury composé de représentants de l'**ADEME**, **Bordeaux Métropole**, la **Communauté urbaine de Dunkerque** et du Grand Genève. Ces start-ups pourront rencontrer prochainement des représentants de ces territoires afin de développer leur activité. 🤝



27 2 commentaires

20 février 2020

La programmation de F-LEX, le festival du Léman Express enfin dévoilée!

<https://www.linkedin.com/posts/pole-metropolitain-genevois-francais-culture-mobilit%C3%A9-la-programmation-activity-6636271829134647297-KBCe>

À retrouver page 07


Pôle métropolitain du Genevois français
1 180 abonnés
1 sem. •

[Événement] Ne manquez pas F-LEX, le Festival du Léman Express, les 25 et 26 avril prochains ! Un événement culturel franco-suisse gratuit célébrant le nouveau réseau ferroviaire. De nombreux spectacles et créations artistiques seront à retrouver dans certaines gares du Genevois français !

Retrouvez le programme complet sur www.f-lex.info

Grand Genève
2 011 abonnés
1 sem. • Modifié

[Culture & mobilité] La programmation du Festival du Léman Express enfin dévoilée ! Hier, à l'occasion d'une conférence de presse, les acteurs politiques et culturels français et suisses ont présenté le programme complet ...voir plus



→ sous réserve de confirmation selon l'actualité

Avant le 31 mars

Les chaînes de la Radio Télévision Suisse de retour dans le Grand Genève

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6638817085784936450>

À retrouver page 05

Grand Genève
2,011 followers
6 j. • Modifié

[Télévision] Les chaînes de la **RTS - Radio Télévision Suisse** feront leur retour avant le 31 mars dans le Grand Genève ! La date a été dévoilée aujourd'hui lors d'une conférence de presse.


Les habitants du Grand Genève, en France, à Genève et dans la **Région de Nyon** pourront à nouveau bénéficier des programmes de la RTS via la TNT, grâce à une solution technique utilisant des émetteurs du Salève et de la Dôle, pour une durée expérimentale de 3 ans.

Techniquement, le système d'antenne étant repris à l'identique, une recherche de chaînes suffira pour retrouver les programmes RTS1 et RTS2 sur les récepteurs TV ou box TNT recevant le signal par antenne terrestre.

Un travail de plus de 8 mois mené par les élus du GLCT Grand Genève et les membres du Forum d'agglomération Grand Genève. ✓

Pour en savoir plus <https://bit.ly/2VqcQfm>

Etat de Genève Etat de Vaud Département de la Haute-Savoie Département de l'Ain
TV Léman Bleu SA



Dernier Comité syndical du mandat 2014-2020

À l'occasion de la dernière réunion du mandat, Monsieur Jean DENAIS, Président du Pôle métropolitain, a souhaité revenir sur les faits marquants des 6 années écoulées.



Jean Denais lors de la visite de Laurent Wauquiez en 2018.

« Le Pôle métropolitain, c'est une préfiguration, une étape vers la Métropole. »

« En six ans, nous avons engagé beaucoup d'évolutions. Elles se sont faites dans le consensus, portées avec la volonté collective d'avancer, de créer, voire d'inventer. C'est suffisamment rare pour être souligné. »

Il a aussi dressé quelques mots pour le prochain mandat:
« Je souhaite sincèrement que les prochains élus du Genevois français soient pleinement engagés sur ces objectifs et disponibles pour incarner les projets à venir. »

→ Lien vers le Discours
(extrait magazine l'Extension - mars 2020)

https://www.genevoisfrancais.org/sites/arc/files/discours-jeandenais_mars2020.pdf

Grand Genève

Actualité du GLCT Grand Genève

TRANSITION ÉCOLOGIQUE:

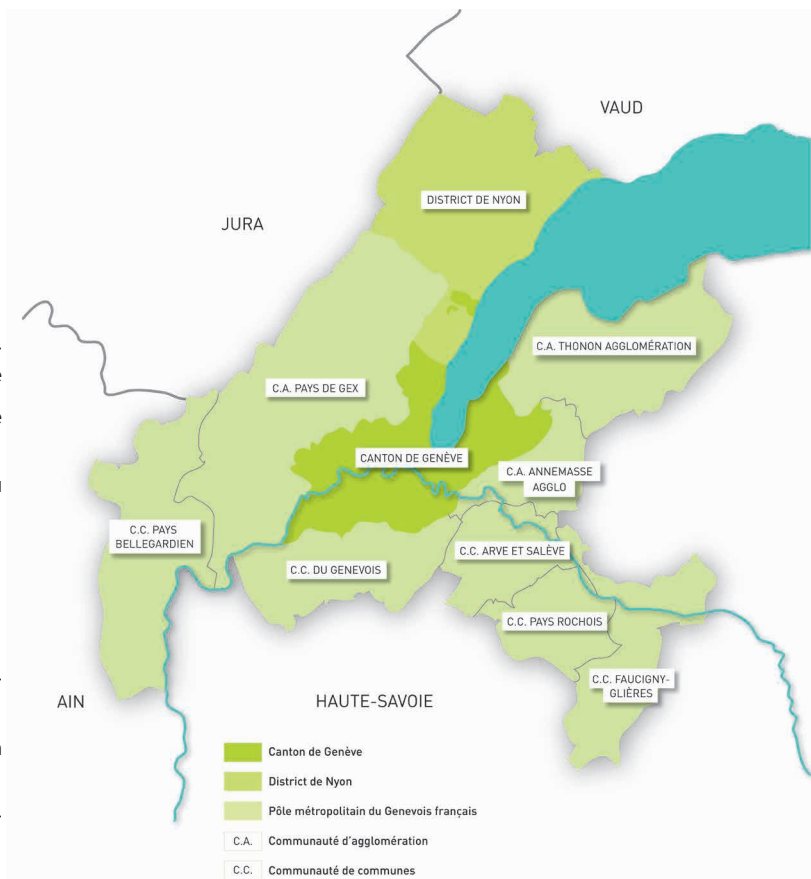
- Ressources à disposition et ambition de créer une dynamique forte autour de cet enjeu majeur pour le Grand Genève
- Fiches projet INTERREG V: Démarche transition écologique du Grand Genève
- Fiches projet Aéroport'Air: report à INTERREG VI (2021 ou 2022)

MOBILITÉ:

- Léman Express: 1^{er} bilan après un mois de mise en œuvre
- Mise à jour et communication schéma cyclable d'agglomération
- Bilan 2019 de Geovelo (le service d'aide à la circulation à vélo, en temps réel) et programme de travail 2020
- Présentation du rapport « Mobilité douce » du Forum d'agglomération
- Discussions pour la mise en place d'un Pass culturel transport transfrontalier
- Séminaire Grand Genève sur la thématique mobilité: mardi 15 septembre 2020

PROJET D'AGGLOMÉRATION 4:

- Courrier de candidature Grand Genève au Projet d'agglomération 4, à destination de la Confédération suisse. Un état de la mise en œuvre des précédents Projet d'agglomération doit être tenu pour la prochaine Assemblée du 27 février 2020.



AUTRES POINTS:

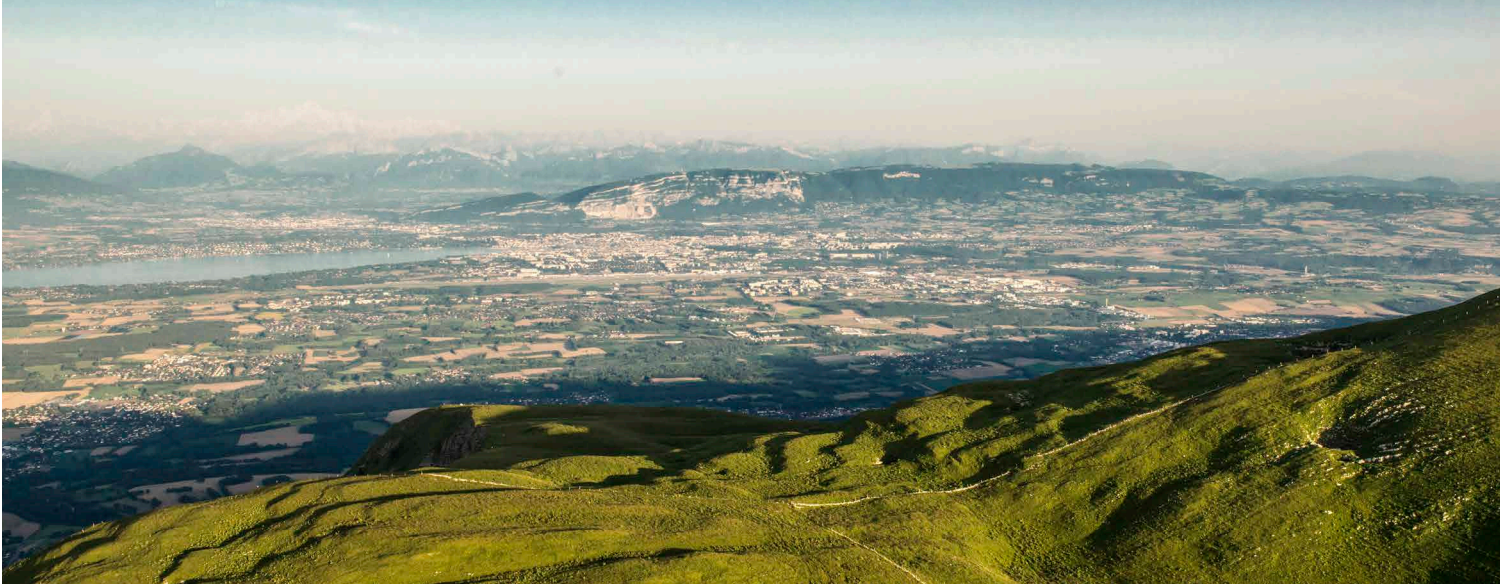
- Mécanismes de financement: courrier de sollicitation à destination de la Commission européenne et de la Région Franche Comté, pour une plus forte mobilisation des crédits européens INTERREG.
- Courrier de l'association « Genevois sans frontières » à propos d'un parlement transfrontalier: le Forum d'agglomération, instance participative franco-suisse du GLCT Grand Genève, sera saisie du dossier avec à la clé une étude d'opportunité et de faisabilité d'une « Assemblée transfrontalière ».

Les chaînes de la Radio Télévision Suisse feront leur retour avant le 31 mars dans le Grand Genève

Interrompu depuis le 3 juin 2019, le relai TNT des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS), fera son retour avant le 31 mars sur l'ensemble du Grand Genève.

Après un travail de plus de 8 mois mené par le Forum d'agglomération et le GLCT Grand Genève, les habitants du Grand Genève, en France, à Genève et dans la Région de Nyon pourront à nouveau bénéficier des programmes de la RTS via la TNT, grâce à une solution technique utilisant des émetteurs du Salève et de la Dôle, pour une durée expérimentale de 3 ans.





© Révillard

Programme d'actions coordonné pour la transition écologique (Fiche préprojet INTERREG V)

✓ REPÈRE

2019

les membres du GLCT placent la transition écologique au cœur de la révision du Projet de territoire Grand Genève. Une vision commune est partagée sur les enjeux liés à l'urgence climatique dans le bassin de vie transfrontalier.

Avril 2020

Un projet INTERREG V France-Suisse, pour la période 2020-2022, sera déposé afin de se donner les moyens de formaliser cette ambition.

Deux objectifs sont poursuivis :

- 1 donner une nouvelle orientation au Projet de territoire Grand Genève en intégrant la transition écologique;
- 2 coordonner/renforcer les démarches et initiatives des partenaires du Grand Genève avec un plan d'actions à 5 ans comprenant la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Impliqué sur l'ensemble du projet, le Pôle métropolitain, mobilisera, plus spécifiquement grâce au programme INTERREG, entre 1,5 et 2 équivalent(s) temps plein (ETP), principalement sur les enjeux de la concertation/mobilisation et de la communication ainsi qu'un budget de l'ordre de 700 000 € sur 3 ans avec un taux de cofinancement de 65% de l'Europe (464 000 €).



2 500 000 €

COÛT ESTIMÉ
ET RÉPARTI,
DE FAÇON ÉGALE,
ENTRE LA SUISSE
ET LA FRANCE.

LE PROJET INTERREG « PROGRAMME D'ACTION COORDONNÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Projet construit en 5 étapes

1. Coordination opérationnelle;
2. Animation territoriale/mobilisation des parties prenantes;
3. Stratégie territoriale/Plan d'actions;
4. Valorisation/Communication (événement 2022 Assises Européennes de la Transition Énergétique);
5. Gouvernance, gestion, évaluation.

2 porteurs de projet

la Région Auvergne Rhône-Alpes (France) et le Canton de Genève (suisse)

Partenaires

6,8 ETP seront mobilisés par les différents partenaires.
Le Conseil départemental de la Haute-Savoie envisage d'ores et déjà d'être un partenaire opérationnel (1 ETP pourrait être mobilisé).
Le Département de l'Ain pourrait fournir une aide financière.

Planning

Dépôt définitif de la fiche préprojet: 30 avril 2020.
Réunion du comité INTERREG: novembre/décembre 2020.



Décision du Comité syndical

- APPROUVE la participation du Pôle métropolitain au dépôt de la fiche projet INTERREG V France-Suisse « Programme d'Actions Coordonné pour la Transition Écologique du Grand Genève »;
- AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à solliciter, auprès des autorités INTERREG France-Suisse, une participation financière de l'Union européenne en tant partenaire, correspondant à un taux de 65 % du montant de dépenses subventionnables au titre du FEDER;
- DONNE mandat à Monsieur le Président pour finaliser le montage de cette opération;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette opération INTERREG V.

Festival Léman Express (F-LEX)



Afin de célébrer la nouvelle mobilité Léman Express, les élus du Pôle métropolitain et l'Association des communes genevoises (ACG), en partenariat avec le Grand Genève, ont souhaité créer un événement culturel populaire transfrontalier.

L'objectif est triple :

- favoriser l'appropriation du Léman Express par les habitants;
- contribuer au rayonnement culturel du Grand Genève;
- encourager la circulation des publics de part et d'autre de la frontière.

F-LEX [Festival du Léman Express]

25 et 26 avril

9 gares et trains :

Lancy-Pont-Rouge, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bourg, Annemasse, Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Bonneville et Bellegarde (Valserhône).

Spectacles, créations artistiques

Pour tous les habitants

Organisé par Château Rouge, Annemasse et la Comédie de Genève

Coordination du projet

Comité de pilotage présidé par Madame Elisabeth Gabus-Thorens, conseillère administrative de la commune de Confignon et Gabriel Doublet, Vice-Président du Pôle métropolitain.

→ sous réserve de confirmation selon l'actualité

Conseil consultatif métropolitain du Genevois français

Réflexion pour un nouveau fonctionnement

CCM (Conseil consultatif métropolitain du Genevois)

mai 2018

création

34 membres

3 coprésidents

1 bureau

1 assemblée de 5 collèges :

association, institution, collège des territoires, citoyens, acteurs économiques

Mission: vocation consultative

1 chargée de mission pour l'animation (0,5 ETP)

Après un peu plus d'un an d'existence, une enquête auprès des membres du Conseil consultatif métropolitain, instance à vocation consultative, a permis de dresser un bilan en décembre 2019 :

- forte incompréhension du rôle et des missions du CCM;
- faible concertation avec les équipes du Pôle métropolitain (choix des thématiques);
- communication interne inexistante;
- faible implication des membres (manque de temps, distance, etc.).

Aujourd'hui, aucun travail n'a pu aboutir et le rôle de l'instance reste incompris (6 personnes sur 31 mobilisées à la dernière assemblée en décembre).

Malgré un bilan mitigé, poursuivre ce travail de concertation apparaît essentiel pour accompagner l'évolution des compétences du Pôle métropolitain (mobilités nouvelles, REGENERO, etc.) et garantir une meilleure appropriation. Une réflexion sur le format de concertation est donc indispensable.

Les conseils de développement, dont le cadre juridique a été modifié le 27 décembre 2019 par l'Assemblée nationale, sont obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

La nouvelle instance issue de la refonte nécessaire devra s'appuyer sur des modèles existants. Ses missions, devront, dans tous les cas, répondre aux enjeux de transition écologique du territoire et de son appropriation par les habitants.

Décision du Comité syndical

- APPROUVE le lancement d'un travail de réflexion sur les perspectives de l'instance afin d'être en mesure de proposer plusieurs scénarios au début du prochain mandat.



Concertation autour de la transition écologique lors des Assises européennes de la transition énergétique (2018)

Développement économique

Partenariat 2020 avec InnoVales



Rénovation d'un logement ancien, dans le cadre de REGENERO.

Une convention triennale 2019-2021 a été signée entre le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) d'InnoVales et le Pôle métropolitain. Ce nouveau partenariat 2020 permet ainsi d'accélérer l'émergence, la consolidation et l'essai-mage de projets soutenant la transition énergétique, écologique et solidaire sur le territoire.

InnoVales accompagnera les collectivités, les acteurs économiques, les porteurs de projets et des citoyens, dans le développement économique dédié à la transition écologique (habitat et mobilité durables, circuits courts alimentaires, etc.).

2 axes pour cette feuille de route:

- 1 favoriser la transition énergétique, écologique et solidaire sur le Genevois français
- 2 développer l'entrepreneuriat innovant et l'innovation sociale dans les différentes filières de la transition écologique (habitat et mobilité durables, circuits courts alimentaires...).

Décision du Comité syndical

- APPROUVE le projet de convention de partenariat, annexé à la présente délibération, avec l'association InnoVales, pour la réalisation de la feuille de route 2020;
- AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant;
- AUTORISE le versement d'une subvention de 77 381 € à l'association InnoVales pour l'année 2020 selon les modalités fixées dans la convention cadre 2019-2021 et dans la convention de partenariat et d'objectifs pour la réalisation de la feuille de route 2020 ci-annexée.
- IMPUTE la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Introduction: novembre 2013

Objectif: construire un territoire durable et compétitif dans le Grand Genève et en Auvergne-Rhône-Alpes.

7 domaines d'excellence économique

définis dont: l'habitat durable, la mobilité, l'alimentaire et les solidarités.

Contexte spécifique pour l'habitat

3 900 logements neufs par an depuis 10 ans dans le Genevois français

30 à 40 % du parc de logements anciens à rénover

12 % des actifs du Genevois français travaillent dans le secteur de l'habitat durable, de l'écorénovation et des nouvelles énergies dédiées à l'habitat

Ambition:

- faire du Genevois français un territoire d'innovations et d'expérimentations appliquées à l'habitat/construction durable, à la domotique et aux énergies renouvelables dédiées à l'habitat;
- atteindre les objectifs de transition énergétique dans le cadre de Territoire à Énergie POSitive (TEPOS);
- développer une Économie Sociale et Solidaire (ESS), à travers l'entrepreneuriat et l'innovation sociale. Un effet levier serait mis en œuvre, générateur de croissance économique et d'emplois durables dans le Genevois français.



Convention de financement et de partenariat avec l'association Outdoor sport Valley

Le plan d'actions d'OSV pour le Genevois français est soutenu par le Pôle métropolitain. En effet, l'un des enjeux de la politique de développement économique est l'excellence des sports outdoor. Ainsi 18 000 € seront versés par le Pôle métropolitain pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 via une convention financière et d'objectifs à OSV.

OSV [Cluster Outdoor Sport Valley]

2016

partenariat du Pôle métropolitain avec le Cluster Outdoor Sport Valley (OSV)

Mission du Cluster: animer le réseau d'entreprises et de partenaires sur le volet « sports », fédérer, représenter et contribuer au développement économique des entreprises de l'industrie et services aux industries dédiés aux sports.

470 membres représentant près de 640 marques de sport

7 700 emplois

1,8 milliard de CA

Soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le réseau Base Camp OSV

Plusieurs bâtiments répartis sur les 2 Savoies

Objectif: étendre ce réseau et créer des liens entre créateurs d'entreprises et membres ou partenaires du réseau OSV (entreprises, laboratoires, centres de formation).

Décision du Comité syndical

• APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de partenariat, annexé à la présente délibération, avec Outdoor Sports Valley (OSV) relative à l'animation de la filière « Sports » à l'échelle du Genevois français sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;

• AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant;

• AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 18 000 € à OSV pour l'animation de la filière « Sports » à l'échelle du Genevois français sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;

• IMPUTE la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

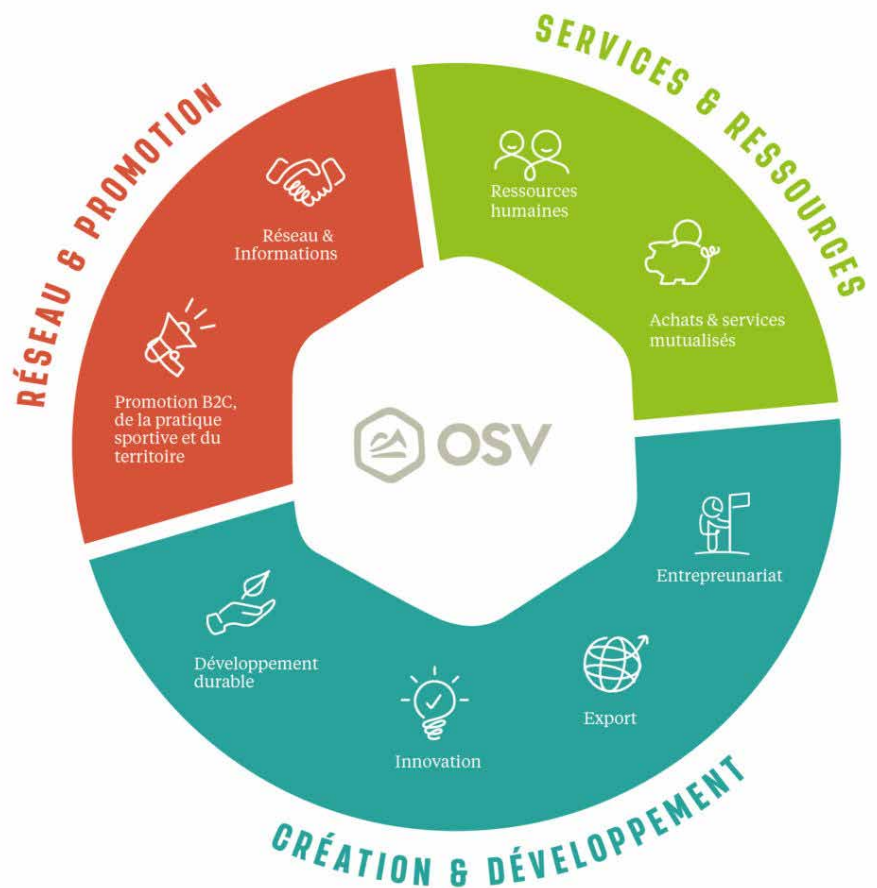
2 axes structurent le plan d'actions OSV présenté dans le cadre de la convention.

1 La structuration de la filière sport sur le Genevois français:

- faciliter pour les jeunes et futures entreprises l'accès aux services OSV mutualisés;
- faciliter la recherche de financement/parrainage;
- accéder aux différents procédés d'incubation et d'accompagnement du territoire;
- participer aux événements économiques du Pôle métropolitain du Genevois français;
- réaliser une capsule vidéo promotionnelle du territoire, ses « terrains de jeux », ses acteurs et produits dédiés à la filière « Sports ».

2 L'accompagnement à l'innovation et la promotion de l'entrepreneuriat innovant.

Le salon Digital Cross Outdoor est un événement important d'animation de réseau, permettant aux acteurs du Genevois français de promouvoir leur offre, de développer l'activité, et au Genevois français de rayonner à l'échelle franco-suisse et internationale. Le réseau fédéré autour de l'événement, appuyé par l'ingénierie de l'incubateur d'OSV Annecy Base Camp, vient soutenir une action phare du Genevois français: le hackathon franco-suisse dédié au numérique et au sport.



Partenariat avec AURA Industrie 4.0

COÛTS

Adhésion Aura Industrie 4.0 en 2020

2 880 €

Financement du programme d'accompagnement « Mont-Blanc Excellence »

42 000 €

CHIFFRES CLÉS INDUSTRIE

14 % des activités

10 % des emplois du territoire

25 % des emplois des entreprises
adhérentes

Décision du Comité syndical

• APPROUVE le programme d'actions pour l'année 2020 relatif au « Label » Mont-Blanc Industrie 4.0 avec l'association Auvergne Rhône Alpes 4.0 dans le cadre de la convention d'objectifs 2018-2020;

• AUTORISE le versement d'une cotisation annuelle pour l'année 2020 à hauteur de 2 880 € auprès d'AURA Industrie 4.0;

• AUTORISE le versement d'une subvention de 42 000 € à AURA Industrie 4.0, pour le soutien au dispositif « Label » selon les modalités fixées par la convention de partenariat 2018-2020, adoptée par le Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français lors de sa séance du 28 septembre 2018 (délibération n° CS-2018-30), jointe à la présente délibération

• IMPUTE la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.



L'industrie compte parmi les secteurs les plus dynamiques du territoire et constitue le principal secteur en termes de création de valeur ajoutée. Le développement et le maintien de l'activité dédiée à l'Industrie du Futur, autrement appelée « l'industrie 4.0 », présente un enjeu majeur pour l'essor économique du Genevois français.

Le Pôle de compétitivité Mont-Blanc Industrie, agit au cœur de cet écosystème en fédérant les compétences des partenaires technico-économiques du territoire pour accompagner et accélérer la croissance de 350 industries dédiées aux secteurs du décolletage, de l'usinage, de la mécanique de précision et de la mécatronique.

Il a mis en œuvre le dispositif « Mont-Blanc Excellence Industries », également appelé « Label » pour renforcer cette compétitivité des entreprises industrielles et leur promotion. Ce Label est également un outil d'accompagnement à la transition écologique.

Dans ce contexte, le Pôle métropolitain renouvelle pour la 3^e année, son soutien financier à ce dispositif, aux côtés du Grand Anancy et de la Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (CCAM).

L'objectif est d'accompagner à minima 42 entreprises industrielles labellisées, chaque année.

Les objectifs techniques, financiers et partenariaux sont fixés dans une convention quadripartite d'une durée de 3 ans sur la période 2018-2020.



PÔLE DE COMPÉTITIVE MONT-BLANC INDUSTRIES

Porté par l'association Auvergne Rhône-Alpes Industrie 4.0 [Aura Industrie 4.0]

Ambition :

- devenir un territoire de référence d'excellence dans l'industrie;
- développer la compétitivité mondiale des entreprises industrielles en amenant vers la co-traitance, la diversification sectorielle et le développement de produits propres;
- aider et accompagner les entreprises à se développer par l'innovation, la conquête des marchés à l'export et l'amélioration de leurs performances.

Enseignement supérieur

Le Pôle métropolitain, membre fondateur de la fondation partenariale Abrisante de l'Université Savoie Mont-Blanc

© Gilles Bertrand



CONTRIBUTION FINANCIÈRE

107 000 € sur 5 ans

21 400 €/an

L'OFFRE DE FORMATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

2015 :

le Pôle métropolitain accompagne la constitution d'une offre singulière d'enseignement supérieur et de recherche.

Objectif : augmenter l'employabilité des formés en répondant aux besoins des entreprises du territoire

Partenaires : État (contrat de plan État-Région [CPER]), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et la Suisse romande

7 pôles fédérés :

- Étoile Annemasse-Genève,
- La Roche-sur-Foron,
- Thonon-les-Bains,
- Archamps Technopole,
- Valserhône,
- Bonneville,
- Ferney-Voltaire.

Mission : développer collectivement l'offre de formation et des projets innovants dans le domaine de l'enseignement supérieur.



Mars 2018 :

cette démarche devient « Grand Forma, se former dans le Genevois français »

Objectifs :

- gagner en visibilité et rassembler davantage d'acteurs de la formation, des entreprises et des étudiants;
- valoriser les premiers projets opérationnels, les événements organisés par les organismes de formation et leurs partenaires à l'échelle régionale et transfrontalière.

L'Université Savoie Mont-Blanc, et l'ensemble de ses composantes, s'est très tôt positionnée comme un partenaire privilégié du Pôle métropolitain dans la constitution de son offre singulière d'enseignement supérieur.

L'université l'a accompagné à formaliser et développer des offres de formations initiales et continues dans le Genevois français. Un accord-cadre d'entente a été signé en février 2019.

La Fondation de l'Université Savoie Mont-Blanc, a été l'une des parties prenantes des actions collaboratives sur le territoire du Genevois français, avec des activités s'inscrivant dans les objectifs liés à la démarche Grand Forma. Elle soutient et participe au déploiement de Chaires universitaires dans le Genevois français. Deux projets ont ainsi été concrétisés : l'efficacité énergétique et la mobilité.

Afin d'assurer un fonctionnement en

meilleure adéquation avec les projets portés, l'Université-Savoie-Mont-Blanc a validé la constitution d'une Fondation Partenariale Abrisante (FPA USMB), qui interviendra sur les filières stratégiques suivantes :

- transition numérique pour l'industrie et service 4.0: procédés, traitement des données, organisation;
- transition environnementale: qualité des milieux, économie circulaire, bâtiment-énergie;
- transition sociétale: santé et bien-être, tourisme.

En devenant membre fondateur au sein de la Fondation Abrisante, le Pôle métropolitain participera au Conseil d'administration et contribuera financièrement au Plan d'Actions Pluriannuel (PAP) de la Fondation.

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT-BLANC



Fondée en 2015, son statut évolue en 2020 vers une Fondation partenariale.

Objectifs :

- développer des synergies et des partenariats et favoriser les échanges d'expériences et de compétences entre l'USMB et le monde socio-économique (recherche, innovation et formation);
- promouvoir la notoriété, le rayonnement et l'attractivité de l'USMB sur le plan national et international;
- soutenir, accompagner le développement de l'USMB (organisationnel et fonctionnel) et améliorer son organisation pour faire face aux enjeux de demain;
- contribuer à la valorisation de la recherche de l'USMB, à la diffusion et au transfert des connaissances.

Décision du Comité syndical

- AUTORISE l'intégration parmi les membres fondateurs de la Fondation Partenariale Abrisante de l'Université Savoie Mont-Blanc
- VALIDE les projets de statuts de la Fondation Partenariale Abrisante de l'Université Savoie Mont-Blanc ci-anneés à la présente délibération;
- VALIDE le partenariat financier au titre du Plan d'Actions Pluriannuel de la Fondation Partenariale Abrisante de l'Université Savoie Mont-Blanc, soit 107 000 € pour 5 ans, soit 21 400 € au titre de l'année 2020;

- ADOPTE le projet de convention entre l'Université Savoie-Mont-Blanc et le Pôle métropolitain du Genevois français, établissant les modalités de partenariat et de financement pour la période 2020-2025 pour l'entrée du Pôle métropolitain du Genevois français en tant que membre fondateur de la Fondation Abrisante de l'Université Savoie Mont-Blanc;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente convention et l'ensemble des documents y afférant.
- AUTORISE Monsieur le Président à inscrire les crédits nécessaires dans le Budget principal 2020

Mobilité

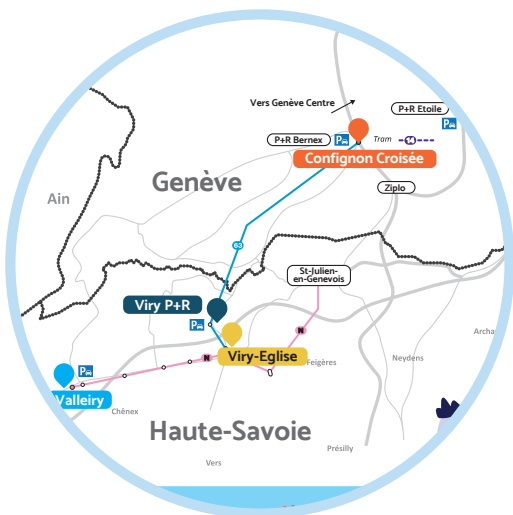
Projet Interreg LEMCOV : partenaire de l'opération



Le Pôle métropolitain est partenaire d'un projet INTERREG « LEMCOV » qui est la continuité d'un premier projet INTERREG portant sur le développement d'une plateforme de covoiturage transfrontalier à l'échelle du bassin lémanique (2012-2015).

Cette nouvelle édition (2018-2022) qui sera déposée le 30 avril 2020 constitue une étape supplémentaire dans la construction d'un système de covoiturage lémanique.

De nombreuses actions concernant le covoiturage, déjà mises en place par le Pôle métropolitain depuis sa prise de compétence en 2018, se trouvent valorisées dans cette opération INTERREG.



4 bornes de covoiturage « Hé!Léman » implantées en 2019 à Viry, Valleiry et Confignon.

Fiche INTERREG LEMCOV

Un projet décomposé en six actions :

- A: affiner la stratégie globale de covoiturage
- B: démarchage et partenariats entreprises
- C: communication globale du projet
- D: moteur de recherche
- E: création de voies réservées aux douanes Genève-France
- F: coordination

Montant de l'opération

854 949.59 €

(soit 994 125.11 CHF)

Participation du Pôle métropolitain

450 012 € portant sur les actions A, B, C et D.



Voie réservée aux covoiturers à la douane de Genève-Vallard.

Décision du Comité syndical

- VALIDE la participation du Pôle métropolitain en tant que partenaire de l'opération INTERREG « LEMCOV » à hauteur de 450 012 € sur la durée du projet (2018 à 2022);
- AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer tous les documents relatifs au dépôt du dossier, à solliciter une participation financière de l'Union européenne de 270 007.20 € pour le compte du Pôle métropolitain, correspondant à un taux de 60% du montant de dépenses subventionnables au titre du FEDER.

Attribution du marché Plans de Mobilité

Une procédure d'appel d'offres a été engagée le 12 décembre 2019 pour un marché d'assistance dans la conduite de la démarche et la réalisation de plans de mobilité auprès des employeurs.

Objectif: apporter un service nouveau sur le territoire afin d'engager le changement de comportements des employés dans leur déplacement professionnels et domicile-travail.

Marché: de la période de notification au 31.12.2021. Il est reconductible une fois pour une période de 12 mois.

Décision du Comité syndical

- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché relatif aux prestations d'assistance dans la conduite de la démarche et réalisation de plans de mobilités auprès des employeurs du territoire du Genevois français avec l'attributaire désigné par la CAO;
- IMPUTE les dépenses en résultant sur les crédits ouverts à cet effet au budget Mobilité;
- SOLLICITE les recettes correspondantes auprès des financeurs engagés, notamment dans le cadre du projet INTERREG LEMCOV.

Promotion du covoiturage

PARTENARIAT ATMB - KLAXIT

Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) ainsi que le Pôle métropolitain se sont associés pour promouvoir le covoiturage. Afin d'inciter les conducteurs à abandonner l'autosolisme, ils proposent de cofinancer les trajets du passager du covoitureur, et ce, que ce dernier utilise l'autoroute ou le réseau secondaire sur le territoire du Genevois français. Ses frais seront directement réglés dès lors qu'il certifie ses trajets sur l'application KLAXIT. Ce partenariat serait le premier d'une offre plus générale avec d'autres opérateurs de covoiturage référencés auprès du registre de preuve de covoiturage mis en place par l'État.



[BIEN COMPRENDRE L'OFFRE JE COVOIT'](#)

REPÈRE

Décembre 2018

Nouvelle compétence « Mobilité nouvelles » pour le Pôle métropolitain

21 mars 2019

1^{re} ligne de covoiturage dynamique Valleiry-Viry-Bernex, Hé! Léman

Principe: service gratuit de partage par des covoitureurs (et passagers) qui se rendent à des bornes Hé! Léman

Bilan:

- un démarrage rapide:
2 à 3 utilisations par semaine du service dès les premières semaines... contre 1 à 2 actuellement.
- **151 conducteurs** inscrits pour proposer leur siège
- un service avec une bonne visibilité (forte communication) dont l'utilisation reste à développer pour apporter un service performant aux utilisateurs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Où ?

Tous les trajets réalisés sur le territoire du Genevois français

Quoi ?

4 trajets de 30 km max/semaine

Coûts

0, 10 € remboursé par kilomètre parcouru (selon la tarification Klaxit)

soit jusqu'à 12 € perçus par semaine pour le conducteur et gratuit pour le passager.

Comment ?

Sur l'application KLAXIT, certifier son covoiturage. Une fois le trajet validé, le conducteur reçoit automatiquement le montant défini par l'application.

Exemple: un parcours entre Bonneville et Genève, soit 28 km, le trajet sera gratuit pour le passager. ATMB et le Pôle métropolitain financent les 2,80 € dus au conducteur.

Montant de l'opération pour le Pôle métropolitain

12 900 € HT

LIGNES DE COVOITURAGE DYNAMIQUE: BILAN ET NOUVELLE LIGNE

Toujours pour réduire l'autosolisme ainsi que les gaz à effet de serre, le Pôle métropolitain poursuit le développement de services de covoiturage pour les habitants et employés du Genevois.

Ainsi une nouvelle ligne Hé!Léman va être créée dans la Vallée de l'Arve. Le trajet entre Bonneville, Saint Pierre-en-Faucigny et La Roche sur Foron - (Vallard / P+R Sous Moulin) présente 5 points d'arrêts minimums.

Cette ligne est actuellement étudiée pour un déploiement au second semestre 2020.

En parallèle, sont étudiées les modalités d'implantation d'une ligne supplémentaire dans le Pays de Gex, sur l'axe Gex-Saint-Genis-Pouilly - Meyrin pour une mise en service dans les 18 prochains mois.



Aménagement du territoire et transition écologique

Mise à disposition du SIG: renouvellement partenariat

En 2017, Pays de Gex Agglo et le Pôle métropolitain ont conclu un partenariat pour la mise à disposition du service SIG [Système d'Information Géographique] de Pays de Gex agglo. Ainsi, l'équivalent d'un 0,4 ETP est dédié au Pôle métropolitain et ce, afin de poursuivre le développement du service SIG sur le territoire du Genevois français. En effet, une observation du territoire efficace et un apport cartographique sont nécessaires au bon développement du programme de travail du Pôle métropolitain du Genevois français sur ses différentes thématiques (mobilité, aménagement et transition énergétique, développement économique).

Les missions effectuées par le service SIG sont les suivantes :

- référent SIG français pour le Grand Genève et partenariat avec les Cantons de Genève et de Vaud;
- représentation du Pôle métropolitain et de ses membres dans les instances techniques de l'OST et du SITG;
- animation du réseau de géomaticiens des membres du Pôle métropolitain;
- administration de la base de données statistiques et cartographiques du Pôle métropolitain et analyses et production de cartographies.

La convention porte ainsi sur une durée d'un an, reconductible, à compter de sa signature.

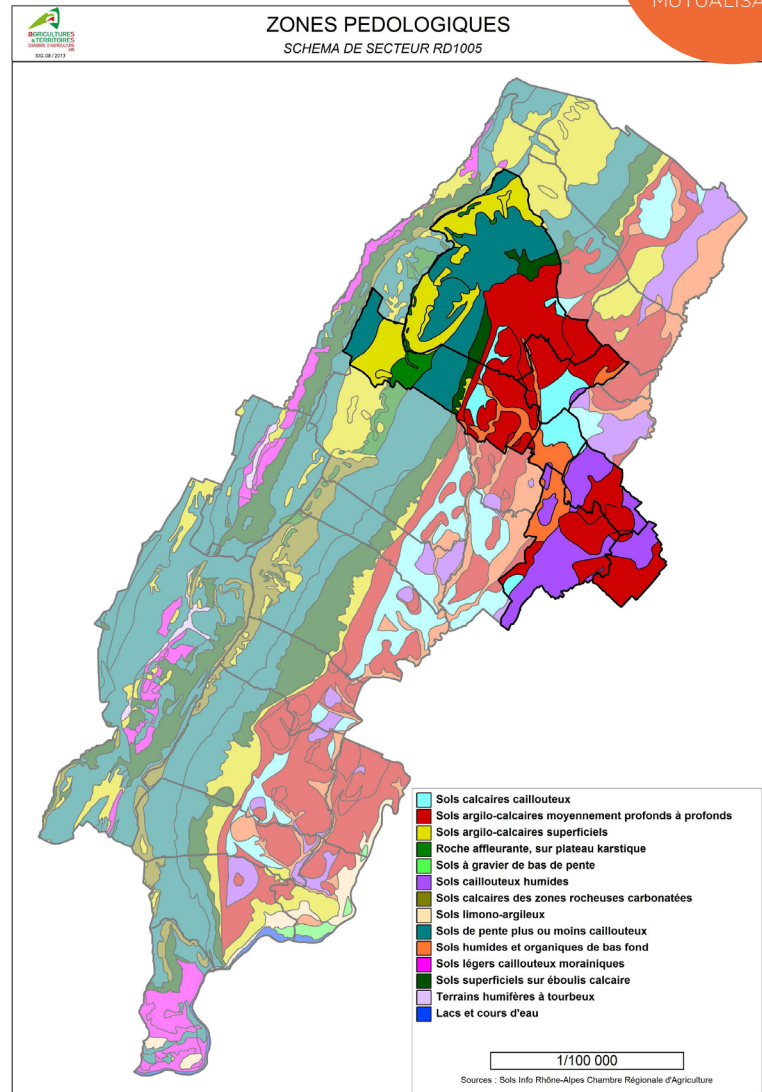
Décision du Comité syndical

- APPROUVE le projet de convention de mise à disposition du service SIG entre Pays de Gex Agglo et le Pôle métropolitain, annexé à la présente délibération;
- AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer la convention et l'ensemble des documents y afférant.

Pays de Gex
agglo



30 000 €
LE COÛT GLOBAL ANNUEL DE LA MUTUALISATION



Exemple de données SIG sur le Pays de Gex avec les typologies de sols.

Mise à disposition des données avec le SM3A

Depuis mai 2019, le service REGENERO dédié à la rénovation énergétique des logements sur le Genevois français est porté par le Pôle métropolitain. Son animation locale a été confiée à InnoVales.

En parallèle, le SM3A anime les dispositifs « Fonds Air-Bois » pour les communautés de communes Faucigny-Glières, Pays Rochois et Arve et Salève, ainsi qu'Annemasse Agglo. Or, ces deux services s'adressent tous deux aux particuliers souhaitant rénover leur logement et/ou leur système de chauffage au bois. Les interactions entre les services proposés sont donc à développer pour offrir une qualité de prestation renforcée aux habitants.

Une convention fixant les modalités d'échanges de données, et notamment des informations relatives aux usagers ayant contacté le SM3A ou InnoVales, a donc été rédigée. Elle vise autant :

- à améliorer les deux services ;
- qu'à garantir toute la confidentialité que peut exiger l'utilisateur en termes d'utilisation de ses données personnelles.



Décision du Comité syndical

- APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de données entre le SM3A et le Pôle métropolitain, annexé à la présente délibération ;
- AUTORISE Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer la convention et l'ensemble des documents y afférant.

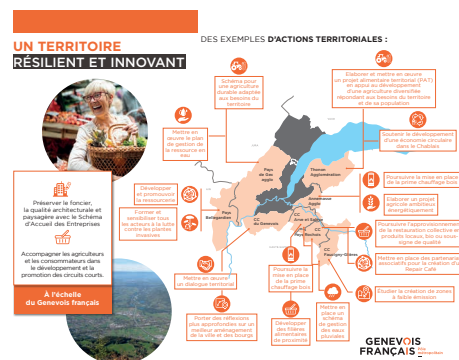
Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Engagée début 2018, la procédure d'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux des intercommunalités du Genevois français se termine.

Conduite de manière coordonnée à l'échelle métropolitaine, cette planification permet aux territoires membres du Pôle métropolitain de s'engager concrètement dans la transition écologique.

Après réception des avis des services de l'État, les intercommunalités sont en mesure d'adopter officiellement leur PCAET entre fin janvier et début mars. Les prochaines équipes en place après cette échéance disposeront ainsi d'une véritable feuille de route opérationnelle. Il s'agira ensuite de suivre la mise en œuvre des PCAET du territoire.

Un document de synthèse, édité pour être distribué aux participants de l'événement « START'UP de Territoire » organisé le 5 décembre 2019. Il reprend les grands enjeux et une sélection des principales actions métropolitaines et locales qui composent ces 7 PCAET du Genevois français.



La transition écologique en actions, contexte, enjeux, vers un territoire à énergie positive :

https://www.genevoisfrancais.org/sites/arc/files/fichiers/transition_ecologique_en_actions.pdf

